



COMMUNE DE CHASSE-SUR-RHONE

DECISION MUNICIPALE N°2025-05

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture du Château pour la commune de Chasse sur Rhône

Le Maire de Chasse-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales, notamment les articles L2122-22 et L2122-23 ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1-2 et R2123-1-3 ;

Vu la délibération du 12 juillet 2021 donnant délégation au Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant l'appel d'offres du 3 février 2025 ;

Considérant que l'offre conforme aux critères établis pour le marché de travaux pour la rénovation de la toiture du Château pour la commune de Chasse sur Rhône (Lot 1 : Désamiantage) est celle de la société :

SARL B2C

1260 ROUTE DE ST SAUVEUR 26600 CHANTEMERLE-LES-BLES

Mail : contact@b2c-confinement.com Tél : 07.83.09.96.36

SIRET : 887 755 858 00016

DECIDE

Envoyé en préfecture le 13/05/2025

Reçu en préfecture le 13/05/2025

Publié le 13/05/2025

ID : 038-213800873-20250428-2025_05DM-AU



Article 1 : le marché de travaux pour la rénovation de la toiture du Château pour la commune de Chasse sur Rhône (Lot 1 : Désamiantage) pour un montant de 23 890 euros HT.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Article 3 : La présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Vienne ;
- Monsieur le Trésorier de Vienne

Fait à Chasse-sur-Rhône, le 28/04/2025

Le Maire,
Christophe BOUVIER

A blue official stamp of the Municipality of Chasse-sur-Rhône, featuring a coat of arms and the text 'MAIRIE DE CHASSE-SUR-RHÔNE'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.